



Problème avec un garde-pêche

Par petero

un garde-pêche doit il être impartial ?

merci

Par petero

il accorde des passe droits à des pêcheurs

Par yapasdequoi

Bonjour ?

Merci ?

Le garde-pêche est employé par qui ? la mairie ? un particulier ? une société de pêche ?

S'il ne fait pas correctement son travail, il faut le signaler à son employeur, de préférence avec des preuves .

Par petero

bonsoir

il est employé par une société de pêche

merci

Par petero

des pêcheurs et des promeneurs font leurs besoins à proximité de l'étang. Est-ce qu'il faut demander à la société de pêche de faire installer des toilettes publiques pour solutionner ce problème récurrent .

Par yapasdequoi

Les personnes en question doivent être verbalisées.

Par petero

Comme le garde-pêche reste dans sa cabane, à boire avec des amis qui l'ont rejoint à l'étang pendant ses heures de service au lieu de se promener autour de l'étang donc il ne peut rien voir

Par yapasdequoi

Il n'accorde donc aucun passe droit.

Simplement il ne surveille pas.

Ecrivez à son employeur.

Par Henriri

Hello !

Petero à quel titre vous sentez-vous concerné par le travail de ce garde-pêche privé ? Quel préjudice personnel estimez-vous subir relativement à son travail ?

A+

Par petero

il laisse passer les pêcheurs sur le chemin qui entre autre mène chez moi alors qu'il y a une interdiction d'usage à tout type de public

Par yapasdequoi

Votre chemin est interdit à tout le monde ? c'est étonnant.

Le garde-pêche n'est pas payé pour surveiller votre chemin.

Par petero

sauf aux propriétaires riverains. Nous avons mis un panneau sens interdit à l'entrée du chemin; certains pêcheurs se garent sur le parking qui est à côté de l'étang d'autres préfèrent se garer sur la berge de l'étang et doivent emprunter le chemin.

Par petero

il vide pourtant les poubelles qui sont autour de l'étang !

Par petero

il vide pourtant les poubelles qui sont autour de l'étang et ramasse les déchets qui y sont aussi.

Par yapasdequoi

Le garde pêche est employé de la société de pêche. Il doit faire les tâches de son contrat de travail (que vous ne connaissez pas) et en répondre à son employeur.
Le reste ne le concerne pas.

Si des personnes passent sur votre chemin privé, le garde-pêche n'y est pour rien.

Si vous voulez chercher des poux à ce garde pêche, il va falloir trouver quelquechose de plus grave que ces brouilles.

Par petero

je lui en ai fait la remarque il m'a dit que ce n'était pas son problème alors que son employeur a accepté la mise en place du panneau à l'entrée du chemin.

Par petero

il fait venir aussi des potes à lui qui ne sont pas pêcheurs à l'étang qui au lieu de se garer sur le parking doivent emprunter le chemin pour le rejoindre dans son local. ils garent systématiquement leur voiture derrière le local

Par Heniri

(suite)

Donc Petero votre problème n'a rien à voir avec le garde-pêche privé.

Ce qui semble vous poser problème c'est la circulation de véhicules sur un chemin* vous permettant d'aller chez vous*** et à l'entrée duquel vous et des voisins avez posé*** un panneau de sens interdit.

* Qui en est propriétaire ? (ce chemin est-il privé ou public ?)

** Si ce chemin est privé, avez un droit de passage acté ?

*** De quel droit avez-vous posé cette signalisation routière ?

A+

Par petero

tous les propriétaires riverains ont décidé collectivement de faire poser un panneau de sens interdit à l'entrée du chemin qui est un chemin d'exploitation pour éviter les nombreux passages sur ce chemin par des automobilistes et des piétons quotidiennement

Par Heniri

(suite suivante)

Alors d'un commun accord, puisqu'un simple panneau ne suffit pas, décidez de poser une barrière pour interdire le passage. Mais ne comptez pas sur un tiers (le garde-pêche par exemple) pour faire respecter vos droits de propriétaires riverains desservis par ce chemin. Ou assurez le contrôle et le respect de vos droits par vous-même.

A+

Par petero

c'est le garde-pêche qui les autorise. son employeur m'a dit qu'il n'en fait qu'à sa tête. il ne l'écoute pas quand il lui dit de ne pas laisser les automobilistes passer sur le chemin !!

Par yapasdequoi

Ce garde-pêche n'est pas payé pour garder votre chemin (bis) ce n'est pas son travail.

Mettez 2 piquets et une chaîne à l'entrée du chemin, ce sera bien plus efficace qu'un panneau.

Par petero

merci c'est ce que je viens de faire

Par petero

je vous recontacte à la fin de la semaine pour faire le point